

Centre de Ghjuncaghju : les méandres de la colère

Depuis 2015, la commune est sous le feu des projecteurs. En cause, le projet très contesté d'un centre de stockage des déchets. Ses promoteurs comme les membres du collectif Tavignanu Vivu campent sur leurs positions

À une demi-heure d'Aleria et presque autant de Corte, Ghjuncaghju est un de ces petits villages de l'intérieur qui luttent pour leur survie et qui ont subi à partir des années 70 l'exode vers la plaine.

Et si la commune défraie la chronique depuis maintenant presque cinq ans, ce n'est pas à cause de ses 56 habitants.

D'une superficie d'un peu plus de 16 km², Ghjuncaghju est propriétaire de terrains - qui longent le fleuve Tavignanu, le deuxième cours d'eau le plus long de Corse après Golu. C'est ici qu'est né le projet d'un centre de stockage des déchets le 28 septembre 2015 - date de dépôt de la demande d'autorisation - porté par la société Oriente Environnement.

Un projet qui n'a cessé depuis de faire couler de l'encre, dans la presse, dans les greffes des tribunaux ainsi que sur les murs où les bombages "Non à la mort du Tavignanu" côtoient de vieilles inscriptions défraîchies rappelant les années de la lutte armée.

Un énigmatisme dossier sensible. Un autre qui aborde le sujet tendu de la gestion des déchets dans l'île.

Les tags, ils sont souvent signés "Tavignanu Vivu, Le Tavignanu vivant", du nom du collectif né presque aussitôt le projet déposé. S'il a réussi à mobiliser une équipe qui multiplie les manifestations de protestation, c'est aussi parce que le programme est situé sur un des méandres du Tavignanu.

Ce qui réveille la fureur des défenseurs de l'environnement ou des riverains, tous membres actifs de l'association qui n'hésitent plus à s'élever à chaque étape du dossier.

Il faut dire que l'État, via le tribunal administratif ou la préfecture, souffle le chaud et le froid sans vraiment vouloir se mouiller. Comme à chaque fois que l'on traite des "poubelles". Difficile ainsi de faire le tri dans cette histoire.

Le 3 octobre dernier, le tribunal administratif de Bastia a annulé pour "insuffisance de motivation" l'arrêté préfectoral pris le 15 novembre 2016 par le préfet de Haute-Corse, Alain Thirion, qui bloquait tout avance-



Le projet, situé sur un méandre du fleuve Tavignanu, prévoit un centre de stockage de poubelles et de déchets amiantifères.

(PHOTO STEPHANE GAMANT)

ment du projet. L'un de ses lointains successeurs, François Ravier, a renoncé à interjeter appel de cette décision. Le projet de centre de stockage de Ghjuncaghju ne souffre plus d'embâcle administratif.

L'inquiétude des riverains

D'une superficie de 35 hectares dont 10 dédiés au stockage des déchets ménagers (70 000 tonnes annuelles) et 6,5 hectares à celui des terres amiantifères, le projet, prévu pour une durée de 30 ans, porté par Oriente Environnement, inquiète. "Si on ne fait rien, on court à la catastrophe, tranche Fabio Filippi, un des membres actifs du collectif. Et on le fait pour la mémoire de nos anciens qui ont utilisé cette terre durant des siècles. Qu'ils aient été bergers ou agriculteurs. On ne va pas se mentir, on descend presque tous de familles de bergers dans cette région."

Aujourd'hui, il se sent trahi. "Les porteurs de projets sont venus nous dire qu'ils voulaient créer une déchetterie. Nous étions d'accord. Mais on nous a trompés. Ce n'est qu'après avoir mis la main sur des documents que nous avons découvert le pot aux roses."

Face à ce qu'ils nomment "le silence de certains élus de la région", et notamment ceux de la communauté de communes de l'Oriente, les protestataires ont décidé d'agir et de multiplier les actions depuis la récente déci-

sion du tribunal administratif. De son côté, Jean-Claude Franceschi, le président de l'Oriente, est on ne peut plus clair à ce sujet. "La région nous a demandés, en 2016, de trouver une alternative au centre d'enfouissement de Prunelli di Fium'Orbu, rappelle-t-il. En concertation avec les autres intercommunalités de notre territoire qui regroupent celles de Castagniccia, la Costa-Verde, le Fium'Orbu-Castellu et l'Oriente, nous avons émis le souhait d'un projet en Casinca avec l'accord de Tony Poli, son président. À ce jour, pour nous, il n'y a aucun autre projet valable. Et on ne compte pas changer d'avis."

Dans le camp des porteurs de projet, on se veut prudent. "Nous gardons la même position, explique Jean-Paul Villa, le gérant d'Oriente Environnement, également conseiller municipal à la mairie d'Aleria. Pour l'instant, le

collectif a fait appel auprès de la cour administrative de Marseille et nous attendons donc les nouvelles directives, avec un nouvel arrêté. Nous n'avons que du travail devant nous."

Des conséquences graves ?

Réunis mercredi soir à Aleria, les membres du collectif ont invité Paul Royal, le frère de l'ex-ministre de l'Écologie, Ségolène Royal, mais également l'ingénieur-géologue qui a travaillé pour le service des routes entre 1990 et 2000 et qui connaît, en détail, la structure géologique du projet. Face à une assemblée de plus de 300 personnes, l'expert est clair : "Toutes les études produites par le pétitionnaire présentent des résultats d'investigations qui démontrent des matériaux incohérents, pulvérisés et gorgés d'eau. À tel point qu'il a fallu faire des prélèvements sous

gaine plastique pour ne pas qu'ils s'effondrent. Le seul échantillon représentatif du site, produit par la BRGM, est une carotte argileuse marquée par des coups de cutter. Comme roche, on fait mieux."

Après l'exposé scientifique, l'homme durcit le ton. "On ne place pas des tas de poubelles dans le méandre d'un fleuve et dans une nappe aquifère. Encore moins de l'amiante sur un site qui n'en contient pas ! Je prends donc le parti de la population et de l'environnement car ce projet est une catastrophe annoncée. Demain, si on vous dit que le projet est non dangereux, vous répondrez qu'il n'y a que le promoteur du projet qui l'affirme."

Les langues se délient dans la salle et Dominique Gambini, militant de l'association de défense de l'environnement U Levante, prend la parole.

"Il faut que les élus de la région, et les autres, se positionnent de manière claire

Un enjeu politique

Si le sujet est tendu, c'est aussi parce que les élections municipales approchent à grand pas et qu'à Aleria, la campagne des candidats est déjà bien entamée. Pour la majorité actuelle, il est donc difficile de prendre position quand on sait qu'un des porteurs du projet de Ghjuncaghju est également conseiller municipal. Selon la rumeur, certains conseillers municipaux commencent même à prendre la tangente, craignant que le sujet ne fasse perdre la mairie à Ange Fraticelli.

Les autres candidats déclarés, à savoir Dominique Venturi et Pierre-Jean Luccioni, n'hésitent plus à se positionner contre l'implantation d'un centre de stockage. Ce dernier a même pris la parole lors de la réunion de mercredi soir dans l'église du hameau du fort pour mettre en exergue "le risque géologique important qui conduirait à la mort de la vallée". La campagne future risque d'être tendue. Les débats s'annoncent houleux.

P.-M. S.

sur le sujet. Nous n'accepterons pas les paroles en l'air, prévient-il. Il faut envoyer une lettre où chaque élu devrait dire s'il est pour ou contre le projet et nous renvoyer un courrier. Les applaudissements ponctuent chacune des prises de position.

Certains évoquent même publiquement - et avec un certain courage - les pressions qu'ils subissent depuis la naissance du collectif. "Nous ne courrons pas l'échine. Qu'allons nous laisser à nos enfants et qui aura encore le courage de se regarder dans un miroir après cela ?"

Ils évoquent des conséquences terribles comme le risque de la perte de l'IGP clémentine de Corse dont la majeure partie de la production se concentre sur la commune d'Antisanti. "Sans compter les 220 exploitants agricoles qui dépendent directement du Tavignanu. Mais on ne lâchera rien. Leur tactique, c'est d'attendre que l'on s'essouffle. Non pas physiquement, parce qu'on tiendra le temps qu'il faudra, mais financièrement."

En une poignée d'années de procédures, le collectif a dépensé 42 470 euros en frais de dossiers et d'avocats. Une somme considérable réunie grâce à des mécènes et des donateurs privés.

"Il nous manque 550 euros pour boucler nos dettes, conclut Fabio Filippi, le regard rivé sur la plaine d'Aleria sublimée par un crépuscule rougeâtre. Nous, on ne parle pas en millions."

PAUL-MATHIEU SANTUCCI

Que prévoit exactement le projet d'Oriente Environnement ?

Déposée le 16 novembre 2015 par la société Oriente Environnement, la demande d'autorisation pour exploiter comprend :

- Une installation de stockage de déchets non dangereux destinée aux déchets ménagers et assimilés en mélange, soumise à autorisation.
- Une installation de stockage destinée aux mono-déchets de terres amiantifères, soumise à autorisation.

- Une carrière, dont les matériaux extraits correspondent à ceux en excédent à valoriser du fait de l'aménagement et du réaménagement des activités du pôle, soumise à autorisation.

- Des installations connexes destinées d'une part à traiter les lixiviats, et d'autre part à valoriser le biogaz produit par les déchets biodégradables, à savoir les déchets ménagers et assimilés.

P.-M. S.

Les membres de Valincu Lindu restent mobilisés

Hier, dimanche, en fin d'après-midi, les membres du collectif Valincu Lindu se sont réunis à Viggianello.

Leur principal objectif consistait à définir quelles seront cette semaine, et par la suite, leurs actions de mobilisation contre le projet Viggianello 2. Il s'agissait également, pour l'association composée d'environ 80 personnes, d'harmoniser la

communication du collectif et de "se serrer les coudes du non d'un Valincu propre". Pour rappel, depuis vendredi dernier, le Syndac a pris la décision de fermer totalement le site d'enfouissement pour des raisons de sécurité, à la suite du blocage opéré par Valincu Lindu. "Mauvaises raisons, estime Frédéric Larig, l'un des porte-paroles du collectif, plus déterminé que ja-

mais. Nous n'avons jamais exercé de pressions sur les chauffeurs de camions qui se présentaient. Dès demain (ce matin, ndr) à l'aube, nous serons en place pour bloquer l'entrée du site d'enfouissement. Nous sommes organisés pour rouler toutes tendances confondues, en a ras-le-bol des déchets polluants. Nous avons été solidaires depuis

2015 pour éviter une crise sanitaire à la Corse. Mais, à l'heure actuelle, avec l'avis favorable du Coderst (conseil départemental de l'environnement et des risques) qui a émis un avis favorable au projet privé de Viggianello, une autre étape a été franchie."

Valincu Lindu entend bien montrer sa détermination à la préfète de Corse, Josiane Chevalier, afin

qu'elle ne signe pas l'arrêté préfectoral autorisant Alexandre Lanfranchi à mettre en place son centre de stockage. Dans le même temps, le collectif espère que les autres communes des communes trouvent des solutions et "prennent leurs responsabilités" afin que le Valincu-Santenu-Taravo ne soit pas "la poubelle de la Corse".

CATHY TERRAZZONI